

## ANNEXE REGLEMENT INTERIEUR

### RECOMMANDATIONS COVID 19

En période COVID, les mesures de préventions indispensables et obligatoires à la protection de la santé et de la sécurité des usagers sont les suivantes :

- 1- L'accès est déconseillé aux personnes présentant les signes suivants :
  - fièvre ou la sensation de fièvre (frissons, chaud-froid) ;
  - de la toux ;
  - des maux de tête, courbatures, une fatigue inhabituelle ;
  - une perte soudaine de l'odorat (sans obstruction nasale), une disparition totale du goût, ou une diarrhée ;
  - gêne respiratoires pouvant mener jusqu'à une hospitalisation en réanimation.
- 2- Se désinfecter les mains à la solution hydroalcoolique mise à disposition à l'entrée de la piscine.
- 3- Porter un masque jusqu'à la mise en tenue de bain.
- 4- Respecter les règles de distanciation (1m entre chaque personne en dehors des bassins).
- 5- Donner son nom, prénom et son justificatif de réservation à l'accueil
- 6- Respecter la marche en avant du circuit du baigneur (dans les vestiaires et sur le bassin)
- 7- Les casiers sont condamnés. Garder son sac avec soi et le déposer sur les plages dans les zones réservées
- 8- Prendre une douche savonnée avant l'accès aux plages. J'accède au plages avec mon bonnet de bain
- 9- Utiliser les gestes barrières pour éviter toute transmission en dehors des bassins.
- 10- A l'exception du bonnet de bain et des lunettes de protection, l'apport de matériel extérieur (flotteurs, brassards, bouées, frites, palmes, etc.) est déconseillé.

Le personnel de l'établissement est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions